

Compte-rendu de l'AG du 23 septembre 2022
Association des parents d'élèves de perpezac-le-blanc.

Présents : Jérôme Dousseau ; Caroline Laramade, Eric Praudel, Emilie Labetoulle , Alexis Raimbaud, Malika Turin, Ludovic Baudin

Représentant la Mairie : Gérard Labrousse (excusé)
Sandrine Labrousse

Représentant les parents d'élèves de Louignac : aucun membre présent

Excusés/ absents : Naser Dubois, Anne-France Rouchette, Franck Grasset, Claire Agnoux

Enseignante de l'école de Perpezac

Nous entamons la réunion en laissant la parole à Laura, enseignante de Perpezac pour qu'elle présente les projets pédagogiques envisagés pour l'année :

ACTION 1

Faire venir un **prof de musique (percu)** sur Perpezac et Louignac en vue de préparer une **batucada pour fêter carnaval**. Debloquer un budget de l'APE

Le financement par le département a été refusé aux enseignantes cette année (elles ont déjà reçu une subvention l'année passée pour les interventions théâtre)

Environ 250 euros pour chaque APE pour financer 15 séances à 30 euros. Cela représenterait une séance tous les 15j sur 2 périodes...

Financement du projet validé par l'APE si les frais sont aussi acceptés par l'APE de Louignac pour les interventions dans leur école.

ACTION 2

Séjour à Saint Pierre d'Oléron

5 jours Lundi au vendredi

« Nature et patrimoine »

390 euros / élève : transport, pension complète et activités sur place

156 euros conseil départemental

117 euros par enfant pour la commune

117 euro par enfant resteraient à financer : 40-50 euro demandés au familles / 80-90 euros APE

Prise en charge de l'APE validée par les membres présents :
entre 800 euros et 900 euros

ACTION 3

Patinoire en janvier février

A préciser plus tard dans l'année

Divers :

SPECTACLE DE NOEL

financement APE environ 500 euros

Les enseignantes doivent se concerter pour choisir la formule : sur le temps de classe ou un samedi matin ?

La mairie renouvelle la subvention pour les cadeaux collectifs que reçoivent les enfants à l'école : 20 euros/ élève

-La maîtresse signale que l'**USEP** a remboursé cette année une partie des transports en bus aux écoles qui ont participé aux rencontres sportives. Nous n'avons pas pu en bénéficier car les transports ont été payés par la Mairie et pas par une Asso. Il faudrait envisager de financer ces transport par l'APE cette année et que la mairie englobe le coût (remboursement USEP déduit) dans la subvention annuelle allouée à l'APE. Cela est peut-être difficile en pratique dans les lignes budgétaires...

1) Bilan moral 2021-2022

Actions menées :

Matinée d'initiation et concours de pétanque parent/enfant 11 /09 : Bonne ambiance . Collaboration à renouveler

Halloween 31/10: citrouilles exposées sur la place de l'église, spectacle aux Jardins de Colette

Défilé des enfants dans le village pour récolter les bonbons et moment convivial dans la salle des fêtes . Beaucoup d'enfants et de familles présentes cette année !

Pressage de pommes et vente de jus 2/10 : devant la boulangerie. Alexis a impulsé l'idée et a permis aux enfants de participer aux différentes étapes, de la récolte des pommes (Perpezac) au pressage, à la mise en bouteille et à la vente.

Vente de chocolats : Cette action a été menée cette année par l'APE de Louignac

Vente de calendriers : Merci à Malika pour la réalisation. Bénéfice en légère baisse . Nous n'avaons pas fait de vente au porte à porte par rapport à l'épidémie encore bien présente à cette époque mais uniquement 2matinées devant la boulangerie.

Noël des écoles : SPECTACLE sur le temps scolaire et brioche sapin individuelle (financé par les APE). Venue du Père-Noël et cadeau collectif(financé par la subvention Mairie). 20 euros par enfants.

Matinée créative lors du troc de plantes , 9 mai: une vingtaine d'enfants de 4 à 12 ans, bon moment de partage entre les participants et les adultes de tous âges qui encadraient l'activité.

Fête votive et randonnée pédestre, mai: ces deux actions ont été menées dans le cadre de notre investissement inter-associatif . La buvette de la randonnée a été prise en charge exclusivement par des parents d'élèves et en accord avec les présidents des autres assos du village, les bénéfices ont donc été reversés aux écoles. Cela a permis de financer pour les 2 classes une journée sportive à Uzerche.

Vente de gâteaux, juin :lors des premiers tours des élections présidentielles et législatives. Bénéfice intéressant.

Apéritif dînatoire de fin d'année . Les enseignantes ayant mené un projet théâtre avec intervenante dans leurs classes ont proposé un spectacle de fin d'année . A l'issu de celui-ci, les APE ont offert un apéritif aux familles , élus et adultes invités à la représentation. Moment convivial pour tous !

Les bénéfices récoltés, lorsque les actions ont cet objectif, permettent aux enseignantes de mener des projets divers dans leurs classes pendant l'année en cours ou par la suite.

- Le bilan moral est voté à l'unanimité.

2) Bilan financier

Emilie présente le bilan détaillé.

solde du compte CCP au 31/08/2022 = 1210,93 €

solde du livret A au 31/08/2022 = 2508,46 €

Voir grille en pièce jointe.

- Le bilan financier est voté à l'unanimité.

3) Les actions à venir pour l'année scolaire 2022-2023 :

- Halloween : lundi 31 octobre.

Se renseigner sur les spectacles ou animations dans les sites proches : jardins de Colette, châteaux, Pompadour...pour inviter les familles à s'y rejoindre
17h défilé traditionnel dans le bourg et apéritif dînatoire convivial à la salle des fêtes

- Pressage de pommes et autres stands de produits de saison (soupe?) Remplacé par une vente de gateaux certains samedis de marché si cela est possible.
Demander aux organisateurs
- opération "calendriers" remplacé par autre chose car le concept s'essouffle un peu. Réaliser un carnet des recettes préférées des enfants avec la photo de chaque petit cuisinier à vendre auprès des familles et dans le village
- Chocolats de Noël : cette année nous reprenons cette action (alternance avec Louignac)

Se renseigner auprès de plusieurs chocolatiers sur les offres proposées

- Atelier créatif lors du troc de plantes si l'occasion se présente à nouveau au printemps prochain
- Vente de gâteaux lors des marchés

Les dates inter-asso :

- Décoration du bourg et marché de Noël ? Samedi 10 décembre
- Fête votive : 1er week-end de mai (7/8 mai?)
- Saint Jean : 24 juin ?

Autres envies pour 2022 :

Reconduction du **pique-nique ou apéritif de fin d'année** en faisant évoluer cette journée avec les idées de chacun.

Vente de plants de légumes et fleurs au printemps ? Pour cela une demande à Gérard Cooper pourra être faite.

Nouvelle sortie nature avec Thomas Paré (pelotes de rejection ou autre)

Nous remercions les fidèles bénévoles qui permettent la mise en place de ces actions.

Dans le prolongement de cette AG, les parents d'élèves membres du CA de

l'association des parents d'élèves de perpezac-le-blanc ont voté le nouveau bureau pour l'année 2022-2023.

Emilie Labetoulle démissionne et devient trésorière adjointe.

Jérôme Dousseau est élu à l'unanimité Trésorier de l'APE.

Caroline Laramade au poste de présidente

Alexis Raimbault vice-président

Malika Turin au poste de secrétaire ,

Christelle Eymard secrétaire adjointe

Actuellement, seules 9 familles domiciliées à Perpezac ont leurs enfants scolarisés sur le RPI (de la GS au CM2)ce qui réduit considérablement les bénévoles potentiels impliqués dans nos actions !

Deux nouvelles familles doivent s'installer sur la commune dans les prochains mois, nous les inviterons chaleureusement à nous rejoindre !